Dans l'ordre des devoirs nationaux, la plupart des Canadiens français, exclusivement Canadiens depuis bientôt deux siècles, subordonnent les vagues et lointaines « obligations » qu'on veut leur imposer à l'égard de leurs deux « mères-patries » — appellations aussi fausses en droit qu'en fait — à leurs devoirs certains envers leur unique patrie, le Canada. Dans l'ordre des droits naturels, ils tiennent à leur langue, qui est l'idiome commun à tous les groupes de race française dans le monde, et à leurs traditions françaises plus qu'à la puissance matérielle de la France. Dans l'ordre moral, ils appartiennent de cœur et d'esprit à l'Église catholique, apostolique et romaine; et c'est de l'Église elle-même qu'ils ont appris que le patriotisme n'est pas contraire à la religion, et que le catholicisme, *parce que catholique*, ne doit, ne peut jamais être, en Amérique ou ailleurs, un instrument d'assimilation au profit d'une race ou un facteur d'unification et d'hégémonie politique au service de l'Empire britannique ou de la Démocratie américaine. Si l'on voulait bien se donner la peine d'envisager sous ce triple aspect la situation et les sentiments des Canadiens français, beaucoup de préjugés et de malentendus ne tarderaient pas à se dissiper.

De ces appréciations fausses ou boiteuses, je ne veux, pour l'instant, retenir que la première. Sommes-nous plus français que catholiques ? Tenons-nous à notre langue plus qu'à notre foi ? Qu'on me permette de répéter ici la réponse sommaire que je faisais à la même question, à la veille de la lutte pour l'école française en Ontario :

« On s'étonne parfois que de tous les privilèges, celui « que nous réclamons avec le plus d'insistance et qui nous « est le plus contesté, ce soit celui de la langue. C'est au « point qu'on nous reproche, à l'occasion, de nous montrer « plus français que catholiques.